

Action 1 : Initiatives relatives à la connaissance de la biodiversité ordinaire et remarquable de la commune

Contexte et objectifs

La commune avait déjà entrepris des inventaires, réalisés par Deux-Sèvres Nature Environnement, sur les prés communaux. Les actions d'inventaires engagées dans le cadre de ce dispositif TVB ont pour but de poursuivre et de compléter ce travail en l'étendant à l'ensemble des mares de la commune.

Cette action qui vise à acquérir de la connaissance sur la biodiversité communale s'inscrit par ailleurs dans un contexte réglementaire spécifique. Avec l'entrée en vigueur de la loi ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Rénové), les plans d'occupation des sols sont devenus obsolètes. En réalisant ces inventaires complémentaires, la commune souhaitait que la TVB communale soit mieux intégrée au projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal Déplacements (PLUi-D).

Partenaires



La commune travaille de longue date en lien avec Deux-Sèvres Nature Environnement. Une convention de partenariat a été signée pour mener à bien cette action mais aussi pour travailler au classement des prairies communales en Espace Naturel Sensible (ENS).

Mise en œuvre

Cette action d'inventaire du réseau de mares avec relevé de présence d'amphibiens a été réalisée par Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE).

DSNE a réalisé un diagnostic paysager et un diagnostic des continuités écologiques à l'échelle communale en analysant notamment la trame verte bocagère et en relevant les éléments constitutifs de la trame bleue. 34 mares pouvant intervenir dans la trame bleue ont été recensées sur la commune ; 17 d'entre elles ont été prospectées pour un inventaire des amphibiens par des méthodes combinant écoute des chants et recherche visuelle. Les mares retenues ont fait l'objet de 3 prospections entre février et avril 2016.

Les résultats de ces inventaires ont été restitués par DSNE dans un rapport d'études transmis à la commune début 2016. Il est intitulé « Evaluation de la continuité écologique des mares pour la conservation des amphibiens dans le cadre de la Trame Verte et Bleue de la commune de Fors » et comporte 109 pages.

Une présentation de ce rapport a été faite par DSNE aux élus communaux le 6 septembre 2016, décrivant les résultats de terrain et les préconisations d'aménagement pour les mares.

Suite à cette étude, une deuxième étape de partage a été réalisée par le biais d'une sortie nature nocturne dans les prairies communales le 8 avril 2016 (cf. action 2).

Calendrier :

Inventaires des amphibiens : 3 prospections entre février et avril 2016.

Sortie nature : le 8 avril 2016

Restitution et présentation du rapport d'études : 6 septembre 2016 en conseil municipal

Résultats

Le rapport d'inventaire identifie le manque de mares et de connexions écologiques sur plusieurs secteurs de la commune ce qui limite la possibilité de déplacements pour les amphibiens. Cet effet est d'autant plus marqué par la présence de zones à risques d'écrasements routiers pour ces animaux. Pour améliorer les connexions écologiques le rapport propose des solutions techniques. L'étude identifie 2 réservoirs de biodiversité pour les amphibiens : le Communal de Fors et la vallée de Petousse. Ces réservoirs présentent

encore un assez bon état de conservation mais des actions seraient nécessaires pour les pérenniser. Des préconisations de gestion et d'aménagement sont proposées pour ces 2 secteurs ; il s'agit notamment de création de mares, d'aménagement de corridors écologiques (haies et bandes enherbées) et surtout de la conservation des prairies humides existantes. Des fiches actions par mare ont également été établies. 3 espèces de tritons et 8 espèces de crapauds et grenouilles ont été recensées sur la commune dont 2 considérées comme particulièrement intéressantes d'un point de vue écologique : le Crapaud calamite et le Triton crêté.

La commune retient notamment de cette étude d'une part, que les prés communaux ont bien un intérêt central dans le fonctionnement de l'ensemble de la zone humide de la vallée, et, d'autre part, qu'il serait nécessaire d'aménager certaines mares pour lesquelles les déplacements des amphibiens sont entravés (sortie impossible). Il est à noter que les mares identifiées sont pour beaucoup sur des propriétés privées.

Pour en savoir plus, [consulter le rapport d'étude](#).

Actions de communication

Un dossier de 3 pages restituant les résultats de l'inventaire des mares a été publié dans le [bulletin municipal de janvier 2017](#) (page 4 à 6).

Plusieurs actions de communication ont également été menées autour de la sortie nature nocturne (cf. action 2).

Perspectives

Les résultats de l'inventaire décrivant l'importance du réseau des mares, privées ou publiques, sont fort utiles pour la commune.

En effet, la commune s'est appuyée sur ces résultats pour solliciter le classement des prairies communales en ENS auprès du Département des Deux-Sèvres pour que ce lieu emblématique et d'importance écologique soit identifié. Une réponse négative a toutefois été reçue sur ce classement du fait de l'absence de propositions d'actions sur le volet touristique.

La commune souhaite également recréer des mares et restaurer leurs connexions écologiques. Aussi, une demande a été présentée fin 2016 à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne dans le cadre d'un appel à projets de restauration de la trame bleue.

De plus, la commune souhaite engager une démarche auprès des propriétaires privés pour établir un partenariat de reconquête écologique des mares. La commune pourra s'aider dans sa démarche des fiches actions proposant des préconisations d'aménagement qui ont été dressées par DSNE dans le cadre de cette étude. En ce qui concerne les prairies communales, la commune va prochainement signer avec les locataires de ces terrains des baux ruraux à clauses environnementales qui s'appuieront également sur ces fiches de préconisations.

Par ailleurs, ce rapport d'inventaire constituera également un support pour les inventaires à mener sur les zones humides dans le cadre de l'élaboration du PLUi.

En savoir plus sur la mise en œuvre du dispositif : [Bilan de la commune de Fors](#)